



1<sup>er</sup> avril 2019

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE PAPINEAU  
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX

## PROCÈS-VERBAL 1er avril 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix tenue à l'hôtel de ville de Notre-Dame-de-la-Paix, lundi le 1er avril 2019, à 20h00.

<b>Présents :</b>	Le maire :	François Gauthier
	Les conseillères :	Carol-Sue Ash Myriam Cabana Monique Côté
	Les conseillers :	Daniel Bock Tommy Desjardins Jean-Paul Rouleau
	Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim	Daniel Charette

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constatation du quorum, la séance est ouverte à 20,04 heures par Monsieur François Gauthier, maire de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix. Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, Monsieur Daniel Charette, est également présent et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

### 2. PÉRIODE DE QUESTIONS

### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

#### 2019-04#01

Il est proposé par Daniel Bock et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

### 4. Adoption des procès-verbaux

#### Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 4 mars 2019

#### 2019-04#02

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 mars 2019 soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

#### Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 18 mars 2019

#### 2019-04#03

Il est proposé Tommy Desjardins et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 18 mars 2019 soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

### 5. RAPPORT DU MAIRE, DES CONSEILLERS ET DES COMITÉS



1<sup>er</sup> avril 2019

CONSIDÉRANT les candidatures reçues et les entrevues passées pour combler ce poste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Desjardins et résolu que le conseil municipal embauche Céline Séguin à titre de responsable de l'entretien des édifices municipaux selon les termes de l'entente intervenue entre ce dernier et le conseil municipal.

Adoptée à l'unanimité.

#### Embauche du responsable de la bibliothèque

**2019-04#08**

CONSIDÉRANT QUE le poste de responsable de la bibliothèque sera vacant à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019;

CONSIDÉRANT QUE le poste a été affiché pour une période de deux semaines du 5 mars au 19 mars 2019;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues et les entrevues passées pour combler ce poste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Myriam Cabana et résolu que le conseil municipal embauche France Legault à titre de responsable de la bibliothèque selon les termes de l'entente intervenue entre ce dernier et le conseil municipal.

Adoptée à l'unanimité.

#### Renouvellement du contrat de location – Terrain rang Procule

**2019-04#09**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est propriétaire d'un terrain situé sur le rang Procule et portant le numéro de matricule 2776-33-2878;

CONSIDÉRANT QUE ce terrain a fait l'objet d'un contrat de location intervenu entre la Municipalité et madame Micheline Daigneault et monsieur Raymond Paul-Hus depuis quelques années;

CONSIDÉRANT QUE les locataires ont manifestés l'intention de reconduire le contrat de location pour l'année 2019 aux mêmes termes prévus au contrat de location;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-Paul Rouleau et résolu que le conseil municipal procède au renouvellement du contrat de location du terrain situé sur le rang Procule à Madame Micheline Daigneault et monsieur Raymond Paul-Hus pour un montant de 1\$ par année tel que convenu à l'entente.

Adoptée à l'unanimité.

### **7. TRAVAUX PUBLICS ET SÉCURITÉ INCENDIE**

#### Affichage du poste d'homme à tout faire

**2019-04#10**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a besoin des services d'un homme à tout faire à raison de quelques heures par semaine pour effectuer certaines tâches relativement aux travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE la personne actuellement en poste a manifesté son intention de réduire ses heures et d'être moins disponible pour la Municipalité;



1<sup>er</sup> avril 2019

## **6. FINANCES ET ADMINISTRATION**

### **Approbation des comptes à payer**

#### **2019-04#04**

Il est proposé par Myriam Cabana et résolu que les prélèvements automatiques au montant de 45 039,61 \$ et les chèques numéros 10 031 à 10 053 totalisant un montant de 18 248,06 \$ du mois de mars 2019, soient approuvés, certains annulés.

Adoptée à l'unanimité.

### **Signature des documents municipaux**

#### **2019-04#05**

CONSIDÉRANT le départ de la directrice générale et secrétaire-trésorière et la nomination d'un directeur général par intérim;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier les signataires autorisés pour les chèques et les autres documents officiels de la Municipalité suivant ce départ et cette nomination;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Carol-Sue Ash et résolu que le conseil municipal autorise Monsieur Daniel Charette à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité, ainsi que tous les autres documents nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

ET QUE les personnes autorisées à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité soient Monsieur François Gauthier, maire, et Monsieur Daniel Charette, directeur générale et secrétaire-trésorier par intérim et en remplacement de ceux-ci, Monsieur Daniel Bock, maire suppléant, et Madame Gisèle Prévost, adjointe administrative.

Adoptée à l'unanimité.

### **Représentant autorisé pour les services électroniques de Revenus Québec**

#### **2019-04#06**

CONSIDÉRANT les résolutions numéro 2017-07#04 et 2018-07#09 qui attribuent à Chloé Gagnon et Gisèle Prévost les pouvoirs de gestion reliés à Revenus Québec;

CONSIDÉRANT le départ de Chloé Gagnon et la nomination de Daniel Charette comme directeur général et secrétaire-trésorier par intérim;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier les représentants autorisés de sorte à remplacer Chloé Gagnon par Daniel Charrette;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-Paul-Rouleau et résolu que le conseil municipal nomme Daniel Charette à titre de représentant autorisé pour les services électroniques de Revenus Québec en remplacement de Chloé Gagnon.

Adoptée à l'unanimité.

### **Embauche du responsable de l'entretien des édifices municipaux**

#### **2019-04#07**

CONSIDÉRANT QUE le poste de responsable de l'entretien des édifices municipaux sera vacant à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019;

CONSIDÉRANT QUE le poste a été affiché pour une période de deux semaines du 5 mars au 19 mars 2019;



1<sup>er</sup> avril 2019

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Bock et résolu que le conseil municipal autorise le directeur général par intérim à afficher le poste d'homme à tout faire pour une période de deux semaines dans le but de trouver une personne pouvant remplir ces fonctions occasionnellement selon le besoin du département.

Adoptée à l'unanimité

#### Demande d'installation d'un ponceau

**2019-04#11**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Gary Thériault et madame Francine Le Tourneux réside au 1245 rang Sainte-Madeleine;

CONSIDÉRANT QU'il désire effectuer des modifications à leur résidence actuelle et qu'il désire modifier l'emplacement de l'entrée actuelle;

CONSIDÉRANT QUE, pour modifier l'emplacement de l'entrée actuelle, un nouveau ponceau doit être installé pour permettre cette nouvelle entrée;

CONSIDÉRANT QUE l'entrée actuelle sera condamnée par la suite et que la nouvelle entrée sera la seule qui sera utilisée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Carol-Sue Ash et résolu que le conseil municipal autorise l'installation d'un nouveau ponceau pour permettre l'aménagement d'une nouvelle entrée à l'adresse du 1245 rang Sainte-Madeleine.

ET QUE cette installation soit effectuée par l'entremise de la Municipalité et facturée aux citoyens pour le coût des travaux.

ET QUE l'entrée utilisée actuellement soit condamnée suite à l'installation du nouveau ponceau et à l'aménagement de la nouvelle entrée.

Adoptée à l'unanimité.

#### Formation de secourisme en milieu de travail

**2019-04#12**

CONSIDÉRANT QUE, selon les normes de la CNESST, un travailleur par département doit être formé pour le secourisme en milieu de travail;

CONSIDÉRANT QUE la formation est subventionnée pour une personne par la CNESST et que le coût de la formation pour une personne supplémentaire est de 109,00\$ excluant les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QU'aucun employé des travaux publics n'a été formé pour la formation secouriste en milieu de travail dispensé par la CNESST;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Myriam Cabana et résolu que le conseil municipal autorise Jean-François Larose et Mario Villeneuve à suivre la formation de secourisme en milieu de travail dispensée par la CNESST les 13 et 14 mai prochain au Complexe Whissell de Saint-André-Avellin au montant de 109,00\$ excluant les taxes applicables représentant le montant de l'inscription d'un seul participant suivant la subvention de la CNESST appliquée pour une inscription.

ET QUE les frais de déplacement et de représentation leurs soient remboursés sous présentation des pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité.



1<sup>er</sup> avril 2019

**8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

9.

**10. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMUNAUTAIRE**

**11. LOISIRS ET CULTURE**

**Rapport écrit du responsable de la bibliothèque et du centre communautaire**

M. Aimé Morin, responsable de la bibliothèque et du centre communautaire, dépose son rapport d'activités au conseil municipal pour le mois de décembre.

**12. DIVERS**

**13. CERTIFICAT DE CRÉDIT**

**Certificat du secrétaire-trésorier et directeur général par intérim**

Je soussignée, Daniel Charette, secrétaire-trésorier et directeur général par intérim, certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut ont été autorisées.

Daniel Charette, secrétaire-trésorier  
et directeur général par intérim

**14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2019-04#13**

Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Daniel Bock et résolu que la présente séance soit levée à 20,42 heures.

Adoptée à l'unanimité.

Daniel Charette,  
Directeur général et secrétaire-  
trésorier par intérim

François Gauthier,  
Maire